



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 11 mai 2021

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX :

2 LAURÉATS DE LA SAVOIE ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR FACILITER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE INDUSTRIELLE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT SOCIAL

Dans le cadre du plan France Relance et afin d'accompagner la rénovation énergétique des logements sociaux, le ministère de la Transition écologique met à disposition 500 millions d'euros répartis sur les années 2021 et 2022, dont 40 millions d'euros dédiés à l'appel à projets "Massiréno" visant à massifier les solutions industrielles de rénovation énergétique des logements sociaux.

Le ministère de la Transition écologique a sélectionné au niveau national 10 lauréats à cet appel à projets "Massiréno" dont deux sont situés en Savoie : Cristal Habitat et l'OPAC de la Savoie.

Ainsi, Cristal Habitat va bénéficier d'une subvention de 3,7 millions d'euros pour assurer la rénovation énergétique de 244 logements sociaux à Chambéry, dans les quartier de Mérande et du Piochet.

De son côté, l'OPAC de la Savoie va bénéficier d'une subvention d'1,5 million d'euros pour assurer la rénovation énergétique de 99 logements sociaux à Montmélian.

Ces subventions vont permettre de rénover une partie du parc de logement social devenu inadapté et présentant de faibles performances thermiques, en finançant des opérations pour lesquelles l'équilibre financier peine à se concrétiser. Ainsi, l'appel à projet "Massiréno" valorise les programmes qui mettent en place des solutions innovantes de rénovation, dans l'objectif de passer à une échelle supérieure de projets significatifs, en massifiant le procédé. L'utilisation de techniques recourant aux solutions de rénovation bas-carbone et sobres en ressources (matériaux bio-sourcés et recyclés, réemploi...) est également recherchée. Les gains énergétiques ainsi réalisés bénéficieront aux locataires avec une diminution des charges et un meilleur confort de vie.

Afin d'assurer une mise en oeuvre rapide de cette mesure du plan de relance, les opérations donnant lieu à octroi de subvention en 2021 devront donner lieu à un ordre de service de commencement d'exécution des travaux afin le 31 décembre 2021.

Pascal BOLOT, préfet de la Savoie indique que "la sélection de ces deux dossiers à l'échelle nationale va permettre d'accélérer la rénovation énergétique des logements sociaux en Savoie et donc à la fois d'améliorer la qualité de vie habitants tout en contribuant à la relance de l'activité économique. Ainsi, à travers cette subvention d'un montant global de 4,2 millions d'euros pour la Savoie, ce sont les trois piliers du plan de relance - écologie, compétitivité, cohésion - qui trouvent une nouvelle traduction concrète dans le département".

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 16 ou 50 16 / 06 31 42 88 28
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr